

HUY - FESTIVITÉS

Voici les nouveautés des Septennales

Organisées tous les sept ans, les Septennales auront lieu cette année du 26 avril au 13 septembre, avec comme point culminant le 15 août et son traditionnel cortège et ses festivités. Deux grandes nouveautés sont à relever : la réappropriation du cortège par les Hutois et l'organisation d'une féerie lumineuse avant le feu d'artifice.

Elles ont lieu du 26 avril au 13 septembre

Depuis le 17^e siècle, tous les sept ans, les Hutois perpétuent la tradition des Fêtes Septennales. À l'origine un événement religieux (célébrer Notre-Dame de la Sarte en remerciement de la fin d'une sécheresse catastrophique), il s'est depuis élargi également au folklore et à l'histoire de la ville de Huy. Cette année, l'accent est particulièrement mis sur le cortège du 15 août qui sera « rendu » aux Hutois. « Nous faisons appel aux Hutois pour construire, peindre et donner forme aux chars, ce sont également les citoyens qui défilent lors du cortège qui sera spectaculaire. L'histoire se créera avec les Hutois », souligne Benjamin Belaire, directeur du centre culturel de Huy, « scénariste » du cortège des Septennales. Le cortège comprendra d'ailleurs une partie plus contemporaine sur ce qui constitue Huy aujourd'hui : la Sainte-Catherine, la Saint-Nicolas des étudiants, le Rallye du Condroz, le Mur de Huy... Vous l'aurez compris, un grand appel est lancé aux habitants, quel que soit leur âge. 500 acteurs, figurants et as du bricolage/couture/dessin sont recherchés (ils peuvent s'inscrire sur huyseptennales.com). « Une partie du cortège sera consacrée aux quartiers, fait-il re-



Le cortège sera fait par et pour les Hutois. © Archives SP



Toujours un feu d'artifice. © Huy

marquer. Nous avons rencontré différents représentants pour connaître leur conception du quartier et de la ville. » L'ouverture du cortège représentera Huy sous toutes ses composantes: les différentes générations, les clubs sportifs, les associations etc. Autre grande nouveauté de cette édition 2019, le 15 août toujours, une féerie lumineuse qui précédera le traditionnel feu d'artifice tiré du Fort. « À 22h30 débutera un spectacle son et lumière à la

jonction entre la rive gauche et la rive droite. Il y aura une scénographie avec des jeux de lumière, des lasers seront projetés sur la Meuse, le pont Baudouin, le pont de Fer, la Collégiale, le Fort, l'ancien Hospice d'Oultremont aussi. Une cantatrice sur une nacelle en l'air interprétera des airs d'opéra, des acrobates fluviaux animeront la Meuse et des artistes de feu présenteront un spectacle pyrotechnique. En tout, le show durera une heure, avant le lancement du feu d'arti-

ficé reboosté », décrit Etienne Roba, échevin des événements. « La Grand Place sera quant à elle transformée en piste de danse avec un Dj », ajoute-t-il. Les Septennales ne se résument pas au 15 août, le programme étant chargé d'avril à septembre (voir encadré). Avec cette grande fête populaire, la ville de Huy espère rayonner à travers ses frontières. « C'est une opportunité à saisir pour préparer l'après-nucléaire en misant sur le patrimoine, le tourisme, la culture, qui donneront à Huy une nouvelle dimension, celle de capitale d'une région entre Liège et Namur. Le tourisme est synonyme d'emplois non délocalisables », souligne

Incertitude Des échafaudages à l'église de la Sarte ?

L'église de la Sarte constitue le point de départ des fêtes de la Neuvaine, la statue de la Vierge en est descendue le samedi précédant le 15 août pour être vénérée à la Collégiale pendant neuf jours. Tous les jours, à 20 heures, une messe est censée être célébrée à l'église de la Sarte.

Mais cette année, l'organisation prend une forme de point d'interrogation, en raison du mauvais état de la charpente de l'édifice. Depuis le 22 décembre, l'église est d'ailleurs fermée au public pour raison de sécurité. Sera-t-elle rouverte à temps ? « Un échafaudage doit être installé à l'intérieur de l'église, une mesure de sécurité indispensable. Cela rétrécira la capacité d'accueil. Est-ce qu'il sera monté pour l'ouverture de la Neuvaine ? Nous ignorons. Sinon, nous pensons occuper l'arrière-chœur ou carrément tout transférer à l'église Saint-Rémi mais cela serait dommage. Il faut aussi penser à la sécurité de la Vierge », commente l'abbé Michel Teheux, coprésident de l'asbl Septennales. ●

A.G.

« Une féerie lumineuse précédera le traditionnel feu d'artifice »

Etienne Roba

Christophe Collignon, bourgmestre hutois. Pour cette organisation, la Ville a prévu un budget important : 340.000 euros, en escomptant 115.900 euros de recettes et avec un subside provincial de 85.000 euros et 10.000 euros d'un privé. L'ASBL des Septennales a quant à elle budgété 150.000 euros, subsidiés à 60.000 euros par la Région wallonne. ●

ANNICK GOVAERS

Le programme

Très demandées, les Nocturnales reviennent

> **1. Light-painting.** Le 26 avril se déroulera à la collégiale Notre-Dame à 20h30 l'ouverture solennelle des Septennales avec « Human Brush/Méduses », un spectacle de « light-painting » en temps réel avec un danseur. On y retrouve un danseur-dessinateur qui évolue sur une grande surface sombre sur laquelle ses mouvements capturés par une caméra et traités en temps réel se retrouvent projetés en direct. Le prix d'entrée est de 10€.

> **2. Expo de photos.** Du 1er mai au 16 juin la Collégiale exposera « Terre de sens, le terroir d'une parole », une collection privée contenant 80 photographies originales de la Terre Sainte entre 1850 et 1920.

> **3. Neuvaine annuelle.** Du 4 au 12 mai, tous les jours à 20h, l'Église de la Sarte vous convie à assister aux messes.

> **4. FRAJA.** Du 9 au 12 mai, la jeunesse et la création artistique seront à l'honneur. Le Centre culturel accueillera son traditionnel festival de création d'ateliers. Nouveau : le 11 mai, le Centre

culturel en collaboration avec les associations locales proposera une journée avec une série d'activités pour les jeunes de Huy.

> **5. Messes radiodiffusées.** Du 12 mai au 23 juin à 10h, la RTBF diffusera en direct de La Première les messes depuis l'Église Saint-Pierre-en-Outremeuse.

> **6. Conférence de Gabriel Ringlet.** Le 15 mai, au centre culturel à 20h00, Gabriel Ringlet viendra donner une conférence intitulée « Réenchanter les rites, éloge de la célébration ». Le prix d'entrée est de 3€.

> **7. Sculptures géantes.** Du 16 mai au 15 septembre, des installations monumentales vont faire leur apparition à Huy. Des anges sculptés en papier (par Christian Laporte) vont être suspendus sur toute la hauteur de la salle haute de la tour occidentale de la Collégiale (exceptionnellement ouverte). Et des sculptures de 4 mètres de haut en acier recyclé de l'artiste Kalbut seront exposées devant la Collégiale, le fort et le Batta normalement.

> **8. Festival de chorales.** Le 15



À la Collégiale. © Nocturnales

juin, un festival nommé « Choralia » rassemblera plusieurs chorales à la Collégiale dans un répertoire classique et populaire.

> **9. Exposition photos.** Du 20 juin au 28 juillet à la Collégiale, du mardi au dimanche de 10h à 18h, aura lieu l'exposition « Elle s'appelait Marie tradition sous objectifs ». Une exposition réalisée par deux photographes : Sophie Deneumostier (compositions de salon) et Philippe Luc (événements internatio-

naux), qui revisitent l'histoire de la Vierge.

> **10. Exposition Maryam.** Un nouvel espace d'exposition provisoire va être créé à la Collégiale, au rez-de-chaussée de la tour et le jubé. Il accueillera du 20 juin au 08 septembre l'exposition « Maryam », représentant la Vierge Marie à travers les âges et les modes du Val de Meuse.

> **11. Concert.** Le 21 juillet à la Collégiale à 20h15, venez assister au

concert de Gregorian Voices.

> **12. Les Nocturnales.** Très demandé, l'opéra monumental « Et la pierre se fit lumière » revient du 1 au 4 août à la Collégiale, à raison de deux spectacles par jour. Cette création de Luc Petit sur une idée et un texte de Michel Teheux est un spectacle multidisciplinaire retraçant l'histoire de la Collégiale, mélangeant danse, projections et performances artistiques. Elle essaime d'ailleurs à l'étranger, bientôt à la cathédrale de Lille.

> **13. Fêtes de la Neuvaine.** Le 10 août à 18h aura lieu la descende solennelle de la statue de Notre-Dame, qui sera vénérée durant neuf jours à la Collégiale. Elle restera là jusqu'au 18 août où elle sera remontée à la Sarte.

> **14. Balade guidée.** Le 11 août à 14h, une balade guidée gratuite sur le thème de la Vierge aura lieu dans le Vieux Huy.

> **15. Cortège.** Le 15 août à 15h aura lieu le célèbre cortège historique et religieux « Huy est une fête » qui reliera la rive gauche à la rive droite.

> **16. Soirée du 15 août.** Le 15

août à 22h30, une féerie lumineuse sera projetée, suivie du feu d'artifice.

> **17. Concert.** Le 25 août à 18h aura lieu une représentation du concert « Illuminations ». Le prix d'entrée de 15€ vous donne accès au concert, à la salle haute de la tour de la Collégiale, au Trésor de la Collégiale et à l'exposition « Maryam — Marie dans l'art du Val de Meuse » (de 13 à 17h).

> **18. Festival d'orgues** Organia se jouera le 24 août à l'Église Saint-Rémi à 16h, le 31 août à la Collégiale Notre-Dame à 16h, le 7 septembre à l'Église Saint-Pierre à 16h.

> **19. Luc Baiwir.** Le 13 septembre aura lieu la clôture solennelle des Septennales avec « les 7 portes du temps », un concert son et lumière de Luc Baiwir avec l'orchestre de Chambrey de Huy. Le Tihangeois revisitera ses meilleures musiques en sept tableaux. Le prix d'entrée est de 10€.

Le programme complet se trouve sur www.huyseptennales.com. ●

M.D.